**Délégation Départementale de MEURTHE-ET-MOSELLE**
Service Veille et Sécurité Sanitaires et Environnementales
Courriel: ars-grandest-dd54-vsse@ars.sante.fr
Téléphone :03 57 29 02 77

Destinataire(s) :

GRAND LONGWY AGGLOMERATION

MAIRIE DE CONS LA GRANDVILLE

VEOLIA EAU

# CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

(Code de la santé publique - Titre II : Sécurité sanitaire des eaux et des aliments)

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : Contrôle Cuivre, Nickel, Plomb

## GR LONGWY AGGLO-VEOLIA

Commune de : CONS-LA-GRANDVILLE

Prélèvement et mesures de terrain du **30/10/2026 à 10h24** pour l'ARS, par le laboratoire : EUROFINS

Nom et type d'installation : CONS LA GRANDVILLE (UNITE DE DISTRIBUTION )
Type d'eau : EAU DISTRIBUEE DESINFECTEE
Nom et localisation du point de surveillance : RESEAU CONS VILLAGE - 28 RUE DES FORGES CUISINE
Code point de surveillance : 0000002154 Code installation : 001468 Type d'analyse : PBCUN
Code Sise analyse : 00180532 Référence laboratoire : 26M097922-002 Numéro de prélèvement : 05400180543

## Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation respectant les exigences de qualité réglementaires en vigueur (limites et références) pour les paramètres analysés. Les teneurs en métaux ne valent que pour le point d'utilisation où elles ont été mesurées. Compte tenu de l'influence du réseau de distribution d'eau (réseau intérieur et éventuellement branchement public) sur la dissolution des métaux, ces valeurs ne sont pas représentatives de la qualité de l'eau pour l'ensemble des consommateurs du réseau de distribution.



Nancy, le 5 novembre 2026
Pour la Directrice Générale
Le Directeur de la Délégation Départementale
Michel MULIC

*Les résultats détaillés sont consultables page(s) suivante(s) - résultats rendus sous accréditation, en période de renouvellement de l'agrément santé*

INFORMATION DU PUBLIC: les analyses représentatives de l'eau mise en distribution doivent être affichées dans les 2 jours après réception (art.D.1321-104 du CSP)

| Analyse laboratoire | Résultats | Unité | Limites de qualité Mini | Limites de qualité Maxi | Références de qualité Mini | Références de qualité Maxi |
|---|---|---|---|---|---|---|
| *Oligo-éléments et micropolluants minéraux* | | | | | | |
| Nickel | <0,5 | µg/L | | 20,0 | | |
| Cuivre | 0,0257 | mg(Cu)/L | | 2,0 | | 1,0 |
| Plomb | 1,1 | µg/L | | 10,0 | | |

*Les conclusions sanitaires sont consultables en page 1*